



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière médico-sociale

Question écrite n° 76105

Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les difficultés de recrutement des professionnels de la petite enfance. En effet, le nombre de personnes formées à cette profession ne permet pas, actuellement, de répondre aux besoins. Cette situation pèse sur tous les métiers de ce secteur (puéricultrices, auxiliaires-puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants), en particulier sur les structures d'accueil. Faute de personnel diplômé en nombre suffisant, le fonctionnement et la qualité du service rendu des crèches peuvent être partiellement ou totalement remis en cause, l'ouverture de nouvelles crèches ou haltes-garderies, pourtant indispensables, reportée. Il apparaît donc urgent d'augmenter le nombre de formations et d'écoles pour ce secteur, d'autant que la mise en place de la réduction du temps de travail et l'amorce des départs en retraite des agents de la filière médico-sociale créent des besoins supplémentaires. C'est pourquoi elle lui demande s'il envisage des mesures, et lesquelles, pour augmenter les effectifs d'auxiliaires de puériculture, mettre en place des aides au financement de leurs études et revaloriser cette profession.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76105

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2501